FO COM \ LA POSTE SOCIAL



ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

SIMPLIFIER, OUI... MAIS PAS AU DÉTRIMENT DE LA SOLIDARITÉ !

FO Com est favorable à une simplification des Activités Sociales et Culturelles (ASC). Les démarches doivent être plus simples, les prestations plus lisibles et leur accès facilité pour tous les postiers.

Mais simplifier ne signifie pas remettre en cause les principes qui fondent notre modèle social : l'équité, la progressivité des aides et la solidarité entre les familles.

À travers les évolutions envisagées pour 2027, certaines propositions vont dans le bon sens. D'autres, en revanche, risquent de fragiliser les dispositifs existants et de pénaliser les collègues les plus modestes.

FO Com fait donc le choix d'une position claire : soutenir les avancées utiles, en refuser d'autres et porter des propositions alternatives.

1. CE QUE FO COM ACCEPTE ET SOUTIENT

FO Com est favorable aux évolutions qui améliorent concrètement les prestations et facilitent leur utilisation :

- **Remboursements sur facture :** développement de Gesta+, qui améliore le traitement des dossiers, les délais et réduit les frais de gestion
- **Aides aux aidants :** priorité aux CESU Aidants, augmentation du nombre de titres préfinancés de 140 à 160 et maintien des dispositifs d'aide au répit
- **Soutien aux apprentissages :** simplification des démarches et meilleure lisibilité de la prestation
- **Vacances Timbrées :** ouverture de la prestation dès 3 nuitées, permettant à davantage de collègues de partir en vacances
- **Séjours linguistiques :** extension de la prestation colonies de vacances à ces séjours, pour favoriser l'égalité des chances
- **Parentalité :** suppression du certificat de scolarité pour les enfants jusqu'à 16 ans

FO Com, ces évolutions vont dans le sens d'une meilleure accessibilité des ASC.

2. CE QUE FO COM REFUSE

Certaines propositions ne constituent pas une simplification, mais un recul de la solidarité et de la redistribution sociale.

NON à la remise en cause du quotient familial !

FO Com défend le maintien des 10 tranches actuelles, indispensables pour préserver une répartition équitable des aides.

> **Attention :** les 130 627 postiers classés en tranche 10 ne disposent pas tous de revenus élevés. Nombre d'entre eux sont dans cette situation faute d'avoir pu compléter leur dossier de quotient familial.

La priorité doit être de permettre à chacun de faire reconnaître sa situation réelle, et non de revaloriser une tranche qui bénéficie également à des collègues sans plafond de revenus.

NON à la nouvelle grille des Chèques-Vacances !

La proposition réduit les écarts entre les tranches et affaiblit l'effet redistributif du quotient familial. Pour FO Com, c'est une première étape vers une réduction du nombre de tranches que nous refusons.

NON à la suppression de l'épargne progressive des Chèques-Vacances !

FO COM DÉFEND :

- ✓ **Le choix entre chèques papier et e-Chèques-Vacances**
- ✓ **La possibilité d'épargner progressivement**
- ✓ **Un dispositif accessible aux collègues aux budgets les plus contraints**

Remplacer cette épargne par un système assimilable à du crédit ferait peser un risque d'endettement supplémentaire sur les familles les plus fragiles.

NON à une réforme de la parentalité qui pénalise les jeunes parents !

FO Com refuse la création d'une grille unique pour les enfants de 0 à 11 ans.

Les besoins ne sont pas les mêmes : la garde des jeunes enfants constitue une dépense indispensable pour permettre aux parents de travailler. Les dépenses concernant les enfants plus âgés répondent à d'autres réalités.

Nous refusons également une bonification réservée aux seuls utilisateurs de CESU, qui pénaliserait les collègues contraints de recourir au remboursement sur facture.

NON à la réduction de la progressivité des aides aux séjours de proximité !

Les nouvelles grilles proposées pour les séjours enfants accompagnés, les CLSH et les classes découvertes réduisent les écarts entre les tranches et affaiblissent la redistribution.

NON au plafonnement des aides aux colonies de vacances !

FO Com conteste l'analyse selon laquelle cette mesure favoriserait nécessairement les familles les plus modestes et s'oppose à cette limitation.

3. CE QUE FO COM REVENDIQUE

FO Com ne se contente pas de refuser les mesures qui fragilisent les ASC. Nous portons également des propositions concrètes.

Pour l'Allocation de Rentrée Scolaire : nous demandons une évolution du dispositif afin de respecter les règles URSSAF et d'éviter toute cotisation supplémentaire pour les bénéficiaires. Deux pistes doivent être étudiées :

- **Une aide de secours ciblée sur les tranches les plus modestes**
- **Une carte cadeau de rentrée distribuée localement.**

Plus largement, FO Com revendique :

- **Le maintien des 10 tranches de quotient familial**
- **La préservation de la progressivité des aides**
- **Le maintien de l'épargne progressive des Chèques-Vacances**
- **Des prestations adaptées aux besoins réels des familles**
- **L'égalité de traitement entre les bénéficiaires, quel que soit le mode de recours à la prestation.**

DÉTERMINÉS